

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31922**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable de production et de projets industriels

Nouvel intitulé : Responsable de production et de projets industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de Châlons en Champagne - Institut supérieur de promotion industriel (IPI)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200p Méthodes industrielles, 220p Spécialités pluritechnologiques des transformations (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable de production et de projets industriels est un manager opérationnel, dont les principales missions s'articulent autour de l'organisation, de la supervision et de l'optimisation du processus de production, dans le respect et en application de la politique industrielle décidée par la direction de son entreprise. Il participe avec elle à la définition des objectifs en termes de qualité, quantité, maîtrise des coûts et respect des délais, au regard des besoins de son entreprise et du marché. Il organise, planifie et assure le suivi et la gestion de la production, ainsi que des activités connexes et/ou supports concourant à maintenir et améliorer la compétitivité de son entreprise.

Son rôle consiste non seulement à garantir la continuité de la production et l'atteinte des objectifs visés, mais aussi à optimiser sa performance globale, en intervenant potentiellement sur l'ensemble des paramètres contribuant à celle-ci : process, ergonomie, appareil de production, qualité, sécurité, ressources humaines. Développant une vision systémique de son environnement, sa réflexion et son action portent à la fois sur les méthodes, les machines et les Hommes.

Du fait de cette position stratégique, dans un secteur économique marqué par la mondialisation et caractérisé par une concurrence internationale forte, il doit être porteur d'innovation et, à ce titre, est un élément moteur du changement au sein de sa structure. Pour cette raison, il agit fréquemment comme chef de projets, dont il conduit les différentes étapes depuis la conception jusqu'à la réalisation.

Au cœur de l'activité de son entreprise, il travaille en lien avec l'ensemble des services de son entité (commerciaux, marketing, achats, logistique, recherche & développement, ressources humaines) et contribue à l'entretien des relations avec ses clients. Toujours situé à l'interface entre sa direction et les équipes de production qu'il dirige, l'étendue de ses attributions, son positionnement hiérarchique et ses relations fonctionnelles peuvent varier selon l'entreprise dans laquelle il évolue et les modes d'organisation y prévalant.

Bloc 1 - MANAGEMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

1.1- Organisation des processus de production:

- La définition des objectifs de l'activité de production et de ses fonctions connexes.
- L'ordonnancement et la planification de l'activité de production.
- L'affectation des ressources humaines.
- La participation aux fonctions achats et logistique.
- La participation à l'établissement d'un programme de maintenance préventive.

1.2- Gestion des activités de production:

- La supervision opérationnelle de la production.
- Le suivi et l'ajustement des activités de production.
- L'entretien des relations avec les fournisseurs et prestataires.
- Le *reporting* de son activité.

Bloc 2 - MANAGEMENT D'EQUIPES INDUSTRIELLES

2.1- Encadrement des équipes de production et organisation du travail

- L'encadrement des équipes.
- L'organisation et la planification du travail.
- La supervision du travail.
- La communication auprès des équipes, leur information et leur sensibilisation.

2.2- Gestion des Ressources Humaines

- La participation à la gestion des emplois et compétences.
- Le recrutement de nouveaux collaborateurs.
- L'établissement et la mise en œuvre de plans de formation collectifs.
- La gestion des relations sociales et la prévention des conflits.

Bloc 3 - MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITE DE L'OUTIL DE PRODUCTION

3.1- Mesure des performance de son unité et identification des axes d'amélioration

- Le choix et l'organisation des méthodes d'amélioration continue.
 - L'élaboration du système de collecte de données et leur analyse.
 - L'organisation et l'animation de réunions et/ou groupe de travail.
 - L'identification des axes d'amélioration.
- 3.2- Elaboration et pilotage du plan de progrès de son unité
- L'exercice d'une veille technologique et organisationnelle.
 - Le diagnostic et l'évaluation technique, organisationnelle et financière des solutions.
 - La préconisation et la négociation de plans d'actions.
 - L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions.

Bloc 4 - MANAGEMENT DE PROJET INDUSTRIEL

4.1- Elaboration de projet industriel

- L'identification et l'analyse du besoin à satisfaire.
- L'étude des conditions de faisabilité du projet et l'identification des risques.
- L'établissement d'un pré-projet et sa présentation.
- La négociation des conditions de réalisation du projet.

4.2- Pilotage et mise en oeuvre de projet industriel

- La structuration du projet et de son cahier des charges.
- La constitution de l'équipe-projet et le choix des prestataires.
- La coordination de l'action des parties prenantes du projet et la gestion des aléas.
- La réception et l'évaluation du projet.

Les activités attestées:

Organiser le processus de production

Gérer les activités de production

Encadrer les équipes de production et organiser leur travail

Gérer les ressources humaines

Mesurer les performances de son unité et identifier les axes d'amélioration

Elaborer et piloter le plan de progrès de son unité

Elaborer un projet industriel

Piloter la mise en œuvre du projet industriel

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs de l'industrie (industrie, BTP, étude&conseil, métallurgie, logistique, distribution, aéronautique, plasturgie, chimie, agro-alimentaire, automobiles...)

- Responsable de production
- Responsable d'unité de production / Chef d'équipe(s) production / Responsable d'atelier
- Responsable de gestion de production
- Responsable projet(s) industriel(s)
- Responsable méthodes
- Technicien ordonnancement/ Responsable planification
- Responsable maintenance / Responsable travaux neufs
- ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conditions d'obtention de la certification :

Le jury de certification est le seul habilité à décider de l'attribution partielle, totale ou non de la certification. Le jury est souverain et sa décision est irrévocable.

Pour obtenir la totalité du titre de Responsable de production et projets industriels, le candidat doit se voir valider par le jury de certification, l'ensemble des composantes de la certification :

- Bloc 1 : MANAGEMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
- Bloc 2 : MANAGER LES EQUIPES INDUSTRIELLES
- Bloc 3 : MANAGER LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE DE L'OUTIL DE PRODUCTION
- Bloc 4 : MANAGEMENT DE PROJET INDUSTRIEL

Chaque bloc fait l'objet d'une évaluation et d'une certification. Un candidat doit valider les 4 blocs de compétences pour obtenir le titre

certifié.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31922 - Bloc 3- Manager la performance et l'efficacité de l'outil de production</p>	<p>Domaines de compétences:</p> <p>Mesurer les performances de son unité et identifier les axes d'amélioration</p> <p>Elaborer et piloter le plan de progrès de son unité</p> <p>Productions évaluées:</p> <ul style="list-style-type: none">• La préparation d'un plan de progrès• Le plan de progrès <p>L'acquisition des compétences est évaluée par des examens écrits ou oraux, individuels ou en groupe ainsi que par la participation des titulaires aux activités du diplôme</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31922 - Bloc 2- Manager les équipes industrielles</p>	<p>Domaines de compétences:</p> <p>Encadrer les équipes de production et organiser leur travail</p> <p>Gérer les ressources humaines</p> <p>Productions évaluées</p> <ul style="list-style-type: none">• l'animation d'une équipe de travail• la conduite de réunion collective• le traitement d'une problématique managériales• le plan de professionnalisation d'un collaborateur• la conduite d'un entretien managérial <p>L'acquisition des compétences est évaluée par des examens écrits ou oraux, individuels ou en groupe ainsi que par la participation des titulaires aux activités du diplôme</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31922 - Bloc 4- Management de projet industriel	<p>Domaines de compétences:</p> <p>Elaborer un projet industriel</p> <p>Piloter le mise en oeuvre du projet industriel</p> <p>Productions évaluées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration d'un projet industriel • La conduite d'une action ou d'un projet industriel <p>L'acquisition des compétences est évaluée par des examens écrits ou oraux, individuels ou en groupe ainsi que par la participation des titulaires aux activités du diplôme</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31922 - Management de la production industrielle	<p>Domaines de compétences:</p> <p>Organisation le processus de production</p> <p>Gérer les activités de production</p> <p>Productions évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du processus de production • La gestion de la production <p>L'acquisition des compétences est évaluée par des examens écrits ou oraux, individuels ou en groupe ainsi que par la participation des titulaires aux activités du diplôme</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- 1 Président de jury (un professionnel représentant des employeurs) - 1 représentant des salariés - 2 représentant le centre de formation
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
Le titre peut permettre l'accès à certains Master 2, du type : Master professionnel « Management des PME » URCA (Université Reims Champagne Ardenne)
Master professionnel en intelligence économique et communication stratégique, Institut de la Communication et des nouvelles technologies ICOMTECH- Université de Poitiers

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable en unité de production pour la CCI de Châlons en Champagne, Vitry le François, Sainte-Ménéould avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Responsable de production et de projets industriels" avec effet au 27 août 2018, jusqu'au 18 décembre 2023.

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en unité de production et projets industriels" avec effet au 27 août 2013, jusqu'au 27 août 2018.

Arrêté du 7 août 2008 publié au Journal Officiel du 27 août 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable en gestion d'unité de production et innovation industrielle, avec effet au 27 août 2008, jusqu'au 27 août 2013.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1990 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Encadrement en unité de production'.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

80 certifiés en moyenne par an

Autres sources d'information :

Accès direct aux sites de préparation de la certification
www.ipi-sup.com

[IPI CHALONS](#)

[IPI ALBI](#)

[IPI LE MANS](#)

[IPI Réunion](#)

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie Marne - Institut supérieur de promotion industriel (IPI)
7 Rue du Parlement- BP 50012, 51005 Châlons-en-champagne- PDC1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IPI Châlons-en-Champagne (CCI Marne)
7, rue du Parlement BP 50012, 51005 Châlons en Champagne - PDC 1
Tel : 03.26.65.90.07

IPI Albi (CCI du Tarn)
Maison de l'économie
6, Avenue Hoche, 81012 Albi Cedex 9
Tel : 05.63.49.05.87

IPI Le Mans (CCI du Mans et de la Sarthe)

7 Avenue des Platanes, 72 000 Le Mans

Tel : 02.43.50.25.85

IPI Réunion (CCI de la Réunion)

65 Rue du Père Lafosse, 97410 SAINT PIERRE

Tel : 33 02.62.70.08.65

Historique de la certification :

Ancien libellé :

- Responsable en unité de production et de projets professionnels
- Responsable en gestion d'unité de production et innovation industrielle

Certification précédente : Responsable en unité de production et projets industriels

Certification suivante : Responsable de production et de projets industriels